

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} OCTOBRE 2014
COMITE DE QUARTIER « MONACO-SAINT LOUP»

A - VIE QUOTIDIENNE

Sébastien FREY présente les agents municipaux des services de la ville aux représentants du comité de quartier.

Il est demandé aux représentants de se réunir avant la prochaine séance et de désigner le secrétaire du comité de quartier.

Monsieur LOGNOS fait part des résultats obtenus suite à la consultation lancée sur la demande de changement du sens de circulation Rue Flandres / Dunkerques :

Défavorable 3 %

Favorable en sens unique dans le sens des aiguilles d'une montre : 18,75 %

Favorable en sens unique à l'inverse du sens des aiguilles d'une montre : 56 %

Autres solutions : 1 %

Doléances :

. Entre la rue des Trembles et le rond-point de la Méditerranée, le trottoir est abîmé par des racines d'arbres.

. Certains riverains souhaitent que l'on plante un ralentisseur en bas de la descente du Boulevard de l'ETNA.

Monsieur BANCAREL explique que nous n'en avons pas le droit par rapport à la pente.

. Rue de la Treille, l'écoulement des eaux pluviales se fait très mal.

. Rue de la Treille, les haies débordent et obligent les piétons à se déporter des trottoirs.

. Un panneau a été implanté beaucoup trop bas le long du trottoir près de la Pharmacie du Soleil, cela gêne les piétons.

Monsieur MOATI transmet un plan à Monsieur LOGNOS. Il demande que les trottoirs soient repris dans le même prolongement que la clôture à l'angle de la Rue de la Haye et de la Rue Madrid.

. Rue Vancori et Boulevard du Volcan, l'éclairage public est en panne.

. Rond-Point de l'Archipel, pouvez-vous tailler la végétation autour du rond-point, il n'y a plus de visibilité pour les véhicules.

. Rue Raymond Aris (face au centre de dialyse), les conteneurs individuels ne sont pas rentrés de façon régulière.

. Rue du Luxembourg, l'écoulement des eaux pluviales ne se fait pas correctement.

SECURITE

Luc LAROSE présente un rapide bilan des interventions de la saison estivale .:

- . 6 Contrôles routiers, Rond-Point de Trédos ;
- . 4 pour des mises en fourrières ;
- . 21 pour des accidents ;
- . 2 pour des incendies ;
- . 2 pour des dégradations ;
- . 1 pour un problème de voisinage ;
- . 2 pour des troubles de l'ordre public ;
- . 1 pour une interpellation ;
- . 4 pour nuisances sonores ;
- . 1 pour aboiement de chiens ;
- . 3 pour divagation d'animaux ;
- . 20 pour dépôts d'encombrants ;
- . 4 pour affichage sauvage.

Doléances :

- . Rond-point de la Méditerranée, les cyclistes ne sont pas respectueux. Pourriez-vous faire des contrôles ?
- . Aux abords du Lycée, le stationnement est très anarchique lors des entrées et sorties des lycéens. *Monsieur FREY informe le comité de quartier qu'une réunion avec la région est prévue afin de pouvoir penser au devenir de la parcelle qui se trouve à l'entrée de cet établissement.*
- . Rue Vancori et Boulevard du Volcan, il y a souvent du tapage nocturne.
- . La vitesse est excessive au niveau du Rond-point de l'Europe et Louis Fourestier. *Monsieur FREY demande aux services techniques de faire un comptage.*

GRANDS TRAVAUX

Présenté par Didier SAIGNES

Projet d'aménagement de la place du Puits de Jacob

La place du Puits de Jacob fait depuis longtemps l'objet de nombreuses sollicitations pour être réaménagée.

Suite au dernier rendez-vous sur site du 3 septembre, entre les représentants du comité de quartier Monaco Saint Loup et certains riverains présents, un accord de principe a été trouvé.

L'ensemble de l'ancienne structure sera repris, le béton ainsi que les pins actuels seront enlevés au profit d'un aménagement neuf.

20 places, dont une P.M.R, seront matérialisées à la périphérie de ce nouvel espace, de nouveaux espaces verts seront implantés avec l'accord des services de l'agglo pour le choix des essences.

L'idée principale est de proposer dans l'aménagement central, une aire de jeux pour enfants sur un revêtement adapté, bordée de bancs pour permettre le repos et la surveillance des utilisateurs.

Les prescriptions techniques de cet espace seront validées par la Direction des Sports en charge de ce type d'aménagement.

Cet ensemble sera clos pour éviter la présence non adaptée de chiens, scooters véhicules en tous genres...

Le service voirie propose une continuité piétonne le long de la rue de la Vérité ainsi qu'un accès réglementaire sur l'arrière de la place.

Le projet en l'état avec un ratio au m² est de l'ordre de 100 000 € T.T.C.

Le chiffrage définitif sera possible après arbitrage des solutions techniques retenues.

Pôle emploi

Présenté par Didier SAIGNES

Le projet d'implantation du nouvel Pôle Emploi est situé dans une zone d'activités mixtes ; parcelles à vocations tertiaires (gendarmerie, lycée, collège...) et résidentielles, à proximité immédiate du Boulevard Jean Monnet.

La parcelle initiale était occupée par le stade de rugby Maurice Navarette ou « stade Batipaume », et a fait l'objet d'une division parcellaire de 3000 m² pour ce dossier.

Ce projet consiste en

- . la démolition des infrastructures sportives existantes (vestiaires, locaux techniques, système d'arrosage, grillages....)
- . la construction d'un bâtiment en RDC à usage de bureaux à destination de Pôle Emploi.
- . l'aménagement des espaces extérieurs : création de 54 places de stationnement dont 2 P.M.R à usage du public et privatives pour les agents.

Le projet est implanté conformément aux règles d'urbanisme en vigueur, à savoir un recul de 3 m par rapport aux limites séparatives et 5 m par rapport à la voie publique du Chemin de Janin.

Le bâtiment projeté présente une volumétrie générale simple, rectangulaire, optimisant le foncier et la fonctionnalité souhaité par Pôle Emploi.

Il s'agit d'une construction composée d'une charpente métallique, recouverte de bardage horizontal.

Les menuiseries sont de type PVC ou alu de couleur gris-anthracite comme l'ensemble de l'immeuble.

Les espaces verts seront composés d'arbres de haute tige et de massifs abusifs rampants et fleuris d'essences méditerranéennes adaptées au climat local, peu consommatrices d'eau.

L'accès au terrain est inchangé, il se fera par le chemin de Janin.

Les travaux sont en cours de réalisation.

ZAC du Capiscol

Présenté par Didier SAIGNES

Les trois tranches de travaux qui concernent les Voiries Réseaux divers de la ZAC du Capiscol sont achevées. La réception de la dernière tranche est en cours. Une partie des voies constituant la ZAC a fait l'objet d'intégration dans le domaine public en 2013. Pour l'heure, sur la dernière tranche, l'aménagement des espaces verts a débuté. Les constructions continuent de sortir de terre. A ce jour, 248 parcelles ont été aménagées, ce qui représente 73 % des lots à bâtir. La fontaine présente sur le mail piéton, a fait l'objet d'un entretien annuel avec l'ensemble des espaces verts.

Présents :

M FREY, M BANCAREL, M SAIGNES, M LOGNOS, M HERAL, M CHAUDRON, M LAROSE, M DURBAN.

Représentants du comité de quartier :

Présents :

M AMIEL, M BARRA, M BENECH, M CANARELI, M CASTAN, M DOUAY, M FLEGIER, M GACHES, Mme KUGEL-DORION Katia, Mme LEFEVRE Corinne, M MOATI, M ROUVROY, M VARENNE.

Absents excusés:

M BENETEAU, M BOREL, MME LO SCHIAVO, Mme MARCENAC.